



Comité départemental de Tir à l'Arc du Val d'Oise

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur

Le 13 septembre 2021 de 20h00 à 22h15 en Visioconférence

<p>Destinataires : CODIR, Clubs Val d'Oisiens, Licenciés Val d'Oisiens.</p> <p>Rapporteur : Michaël Koza - Secrétaire général Validé par: Jérôme Berthelot - Président</p> <p>Date de remise : 14 / 09 / 2021 Date de diffusion : 20 / 12 / 2021</p>	<p>Présents : Christophe Nicolle, Tanguy Jaouen, Béatrice Valeyre, Jérôme Berthelot, François la Rosa, Michel Devin, Rémi Berthelot, Sylvain Valeyre, Jeanne Houée, Michael Koza, Marie Jo Plessiet, Yvon Houée (<i>invité permanent du président</i>), Eric Baert</p> <p>Excusés :</p> <p>Absents : Farzan Bakaoollah</p> <p>La majorité des membres du Comité Directeur étant présente, le comité peut valablement délibérer.</p>
---	--

Sommaire

[Sommaire](#)

[Le mot du président - Jérôme Berthelot](#)

[Le mot de la trésorière - Béatrice Valeyre](#)

[Le mot du secrétaire général - Michaël Koza](#)

[Rapport des commissions](#)

[Commission Labels - François La Rosa](#)

[Commission Jeunes - Sylvain Valeyre](#)

[Commission Sportive - Marc Brisson](#)

[Commission Parcours - Tanguy Jaouen](#)

[Commission Sécurité - Michel Devin](#)

[Commission Traditions - Michaël Koza](#)

[Commission Communication - Michaël Koza](#)

[Commission Arbitrage - Christophe Nicolle](#)

[Commission Calendrier - Christophe Nicolle](#)

[Commission Matériel - Jean Nourry](#)

[Commission Formation - Marie-Jo Plessiet](#)

[Commission Santé - Jeanne Houée](#)



Le mot du président - Jérôme Berthelot

Jérôme espère que tout le monde a fait une belle rentrée.
L'objectif de cette réunion est de préparer le budget 2022 et tous les membres du comité directeur sont invités à respecter la prise de parole de chacun, la visioconférence n'aidant pas.

Voté en fin de réunion : accord de principe sur les projets proposés par les différentes commissions.

Vote : 12 pour - 0 abstention - 0 contre

Le mot de la trésorière - Béatrice Valeyre

-

Le mot du secrétaire général - Michaël Koza

-

Rapport des commissions

Commission Arbitrage - Christophe Nicolle

De nombreux candidats arbitres pour le département, y compris dans la spécialité Nature/3D, ce qui est intéressant pour répondre à la pénurie actuelle dans cette spécialité.
Le CD95TA prend en charge 50% de la tenue des arbitres.

Demande pour le budget prévisionnel : 1200 euros dont 600 euros pris en charge par les arbitres.

Commission Calendrier - Christophe Nicolle

Calendrier salle en cours de réalisation

Il est à noter que les compétitions du Val d'Oise sont toutes couvertes par nos arbitres, merci pour leur investissement. Il est envisagé d'intervenir dans les départements voisins pour les aider à couvrir car certains sont volontaires (et cela permettrait également aux candidats de faire leurs armes).

Pas de budget demandé pour 2022.

Commission Matériel - Jérôme Berthelot en intérim

Certains clubs ont fait des demandes de matériel du CD95TA.

Jérôme prépare la convention de prêt (avec chèque de caution pour le matériel onéreux : tentes et chronotirs) pour cette nouvelle saison, avec une utilisation en bon père de famille.



La mise à disposition des tentes ne peut se faire qu'avec la mise à disposition des lests, charge à l'organisateur de l'appliquer.

Se pose le sujet des prêts de matériel entre clubs lors de la saison salle, afin d'éviter les allers-retours inutiles des bénévoles. Quid faire un envoi par e-mail de la feuille de passation ?

Caution envisagée, tente : 400 euros pour toute location de tente (quelque soit le nombre de tentes)

Quid de la couverture de notre assurance ? Quelles seraient les contraintes ?

Pour les médailles des championnats départementaux : il faut imprimer les étiquettes rondes pour toutes les disciplines actives :

- Salle
- Fédéral
- FITA
- Beursault
- Campagne
- Tir 3D
- Run Archery

Prestataire d'impression : <https://www.a-qui-s.fr/>

Budget prévisionnel demandé pour 2022: 7550 euros ? À confirmer.

Commission Labels - François La Rosa

Nous entrons dans une période de validation de la nouvelle structure des labels. 2 pré-requis :

- Un projet d'évolution de l'association
- Participations aux Assemblées générales fédérales.

Dans la période de test, seuls deux dossiers ont été montés : Saint Ouen l'Aumône et Argenteuil, cela est inquiétant pour le nombre de clubs labellisés potentiel.

Les labels Bronze / Argent / Or n'existent plus et sont remplacés par Prestige et Elite. Dans les deux cas, la présence d'un BE est un critère qui sera certainement bloquant pour les clubs Val d'Oisiens.

Pas de budget prévisionnel demandé pour 2022.

Commission Sécurité - Michel Devin

RAS. Michel prépare un document pour aider sur les installations de tir à l'arc. Il est à la disposition des clubs et compagnies pour toute question liée à la sécurité.

Pas de budget prévisionnel demandé pour 2022.

Commission Jeunes - Sylvain Valeyre

Membres de la commission : Eric Baert, Rémi Berthelot



Proposition d'un stage sur toute la saison salle avec objectif Nîmes. Voir document de la commission Jeunes.

Budget prévisionnel demandé par la commission : 2 830 euros dont 1600 euros pris en charge par les stagiaires.

Commission Sportive - Michel Devin par intérim

Marc, le président de la commission, a démissionné et Michel, membre de la commission, prend le relais par intérim.

Toutes les formations sportives sont sur le site :

<https://www.arccd95.fr/2021/07/formations-stages-archers-poulies-et-classique/>

Sur la Division Départementale : aucun club n'est pour l'instant inscrit. Ils ont jusqu'au 1er novembre 2021 pour ce faire.

Le championnat départemental est préparé.

Nouvelle formule pour l'aide du CD95TA aux organisateurs des championnats départementaux. Au lieu de rembourser les arbitres, les blasons, etc, au détail, il est proposé de faire une subvention globale à l'organisateur d'un championnat départemental.

Vote : 12 pour - 0 abstention - 0 contre

Budget prévisionnel 2022 demandé par la commission : 2500 euros (à affiner post-réunion)

Commission Parcours - Tanguy Jaouen

Membres de la commission : Michaël Koza

Tanguy présente le projet de la commission Parcours pour la saison :

- Classement tir 3D pour le challenge départemental.
- Formation des archers de parcours
- Challenge TOP8
- Soutien aux clubs et compagnies organisateurs du Val d'Oise

Budget prévisionnel 2022 demandé par la commission : 2500 euros, dont 1600 euros pris en charge par les participants.

Commission Traditions - Michaël Koza

Membres de la commission: Tanguy Jaouen, invité permanent de la commission: Thierry de France



Le projet abécédaire de tir à l'arc est terminé, la commission souhaite le faire imprimer en grand nombre, avec revente aux clubs, compagnies et archers lors d'événements traditionnels. La commission Traditions n'a pas sollicité de budget depuis de -très- nombreux mandats et compte sur le soutien du CODIR pour réaliser ce bel objet !

Budget prévisionnel 2022 demandé par la commission : 2500 euros, dont 1500 euros pris en charge par les acheteurs. Pas de budget demandé sur le reste de l'olympiade.

Commission Communication - Michaël Koza

Sous réserve de validation de l'école, création d'une vidéo de présentation du tir à l'arc dans le Val d'Oise avec pour objectif la publicité en ligne ciblée sur les internautes du Val d'Oise.

Budget prévisionnel 2022 demandé par la commission : 250 euros.

Commission Santé - Jeanne Houée

Membre de la commission : Farzan Bakaoollah

Jeanne va faire parvenir un texte sur l'hypertension artérielle pour mise en ligne sur le site internet.

Budget prévisionnel 2022 demandé par la commission : 425 euros correspondant à la prise en charge partielle des formations PSC1, dont 50% pris en charge par les stagiaires.

Commission Formation - Marie-Jo Plessiet

Forum des entraîneurs franciliens le dimanche 21 novembre 2021 au CREPS,
Formation Assistant Entraîneur : quota remplis. 14 archers à la formation.
Normalement, 80 euros par stagiaire, cette fois Marie Jo demande 60 euros par stagiaire.

Vote : 12 pour - 0 abstention - 0 contre

Formation continue : pour qu'une formation soit reconnue, elle doit être délivrée par un formateur reconnu par le comité régional tir à l'arc Île de France. Marie Jo voit comment nous organiser pour mutualiser cette formation avec la demande entraîneur de parcours.

Prochaine réunion du CODIR à planifier.

Prochaine Assemblée Générale le 24 septembre 2021 à 20h.